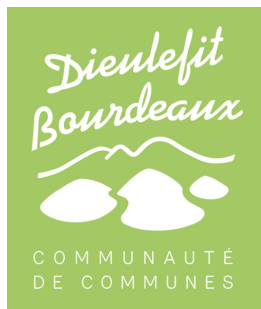


Les déchets ménagers, on en est où ?

Dieulefit, le 9 février 2024

Madame, Monsieur,



Après 4 ans de fonctionnement de la Redevance Incitative, et dans un contexte inflationniste, nous espérons que ces 4 pages vous donneront toutes les explications nécessaires à **l'augmentation malgré tout maîtrisée de nos redevances**.

Nous vous donnons aussi **rendez-vous lors des réunions publiques** que nous organiserons au printemps. Que vous soyez satisfaits, interrogatifs ou mécontents, venez nombreux !

Gardons enfin à l'esprit que, écologiquement et financièrement, **le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas**.

Fabienne Simian, Présidente de la Communauté des Communes Dieulefit Bourdeaux

Philippe Berrard, Vice-Président en charge des Déchets Ménagers et Assimilés.

La redevance incitative : un très bon bilan

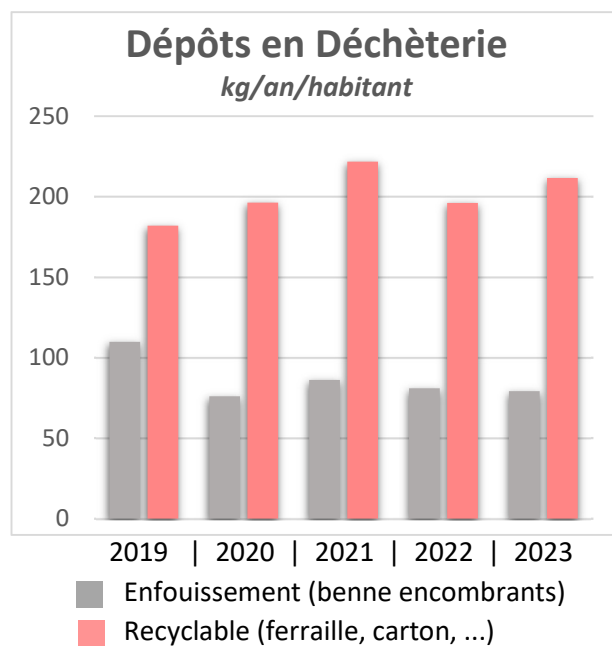
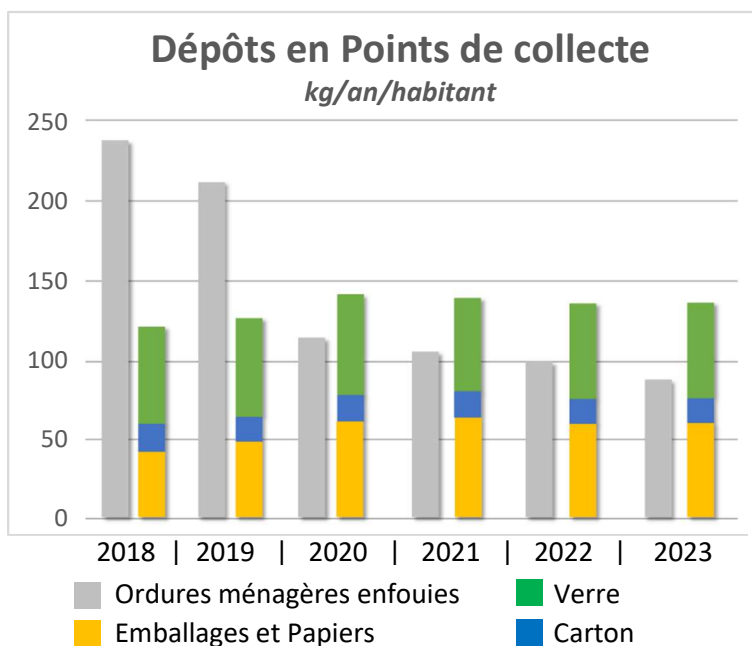
Quatre années se sont écoulées depuis les premiers comptages de dépôts d'ordures ménagères. L'objectif reste le même : inciter chaque usager à trier ses emballages et composter, et réduire ainsi au maximum la quantité de déchets ultimes destinés à l'enfouissement.

En 2023, nous avons collecté 863 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, destinées à l'enfouissement, soit seulement **87* kg par habitant**. Bravo et merci à toutes les personnes qui se sont investi-e-s dans l'effort collectif.

* Il faut rajouter à cela 9 kg des 17 kg par habitant d'erreurs de tri, c'est-à-dire des déchets jetés dans les conteneurs *emballages et papiers*, et qui auraient dû finir dans les ordures ménagères, soit réellement 96kg/habitant.

Les déchets enfouis et les déchets recyclables

Nombreux sont les habitants rencontrés qui déclarent trier l'ensemble de leurs déchets recyclables : verre, emballages et papiers, cartons, déchets alimentaires, et ce qui va en déchèterie.



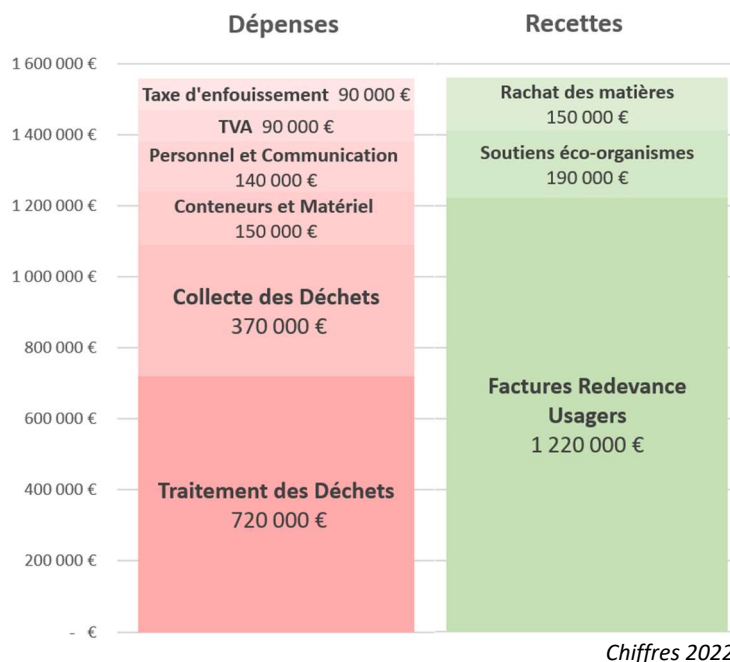
La quantité totale de déchets déposés en point de collecte diminue chaque année. C'est grâce principalement aux déchets alimentaires que vous sortez des ordures ménagères pour les composter dans les composteurs collectifs ou, mieux, dans vos composteurs individuels.

Du geste de tri à la collecte

Votre facture paie l'ensemble de la gestion des déchets, et pas uniquement les ordures ménagères.

Pour permettre à chacun d'utiliser le service, 5 agents travaillent pour :

- Gérer la collecte et l'entretien de 413 conteneurs, 60 colonnes cartons et 9 colonnes textiles, répartis sur 75 points de collecte.
- Gérer les 2 déchèteries de Bourdeaux et de Dieulefit.
- Gérer et entretenir au quotidien 35 composteurs collectifs.
- Communiquer et accompagner sur les consignes de tri.
- Assurer le suivi administratif de 7000 usagers.



Plus on trie, plus on paie ?

Malgré vos efforts pour mieux trier et réduire nos déchets, votre facture augmente. Vous seriez tenté de dire : « Plus on trie plus on paie » ? En réalité, **c'est l'inverse** : 453€ par tonne pour les ordures ménagères partant à l'enfouissement, contre 181€ par tonne pour les emballages et les papiers partant au recyclage. En outre plus notre tri est qualitatif, plus les soutiens financiers perçus par tonne sont importants. Donc, quoi qu'on en dise, **plus on trie, moins on paie**.

par tonne	Ordures ménagères enfouies	Emballages et Papiers	Verre	Carton en colonnes	Carton en déchèterie
Coût collecte et traitement	453 €	525 €	65 €	512 €	162 €
(dont TVA)	10%	5%	5%	5%	5%
Recette rachat matière	0 €	112 €	27 €	112 €	112 €
Recette éco-contribution	0 €	232 €	8 €	0 €	0 €
Coût total	453 €	181 €	30 €	400 €	150 €

Sans Redevance Incitative, chaque foyer paierait une redevance unique de **245 € en 2024**.¹

Une hausse des tarifs bientôt stabilisée ? Pas encore...

Durant ces deux dernières années, nous avons renouvelé nos marchés de collecte, en nous unissant avec deux autres collectivités pour proposer un marché gagnant-gagnant sur 5 ans à six sociétés. Malgré cela, le coût de **la prestation de collecte augmente de 30%**, soit 65 000€ par an à assumer pendant 5 ans...

La hausse des tarifs ne va malheureusement pas s'arrêter dans les prochaines années.

L'obligation de **séparer les biodéchets alimentaires** (le « compost ») des ordures ménagères, obligation vertueuse pour éviter d'enfouir cette matière première précieuse, aura un coût pour la CCDB. En effet, contrairement aux emballages, il n'existe pas de soutien financier pour la valorisation des restes alimentaires. Après une étude menée début 2023, la CCDB est à la recherche d'un terrain pour composter ces biodéchets issus notamment des 5 bourgs (Bourdeaux, Dieulefit, La Bégude-de-Mazenc, Le Poët-Laval, Pont-de-Barret), pour les particuliers et certains

¹ Tonnages de déchets 2019 et coûts de gestion actuels.

professionnels. Dans les autres communes, le déploiement des composteurs partagés nécessitera 1,5 agents supplémentaires. Pour financer l'ensemble de ce dispositif, nous estimons **un impact de 10% sur les redevances**.

Nous allons par ailleurs réfléchir à internaliser la collecte des déchets. Ceci nous permettrait de reprendre la main sur les coûts de collecte... en 2029. Cela nécessitera aussi des investissements pour lesquels il va falloir provisionner dès les prochaines années.

Pour les factures 2024, nous avons décidé de **contenir l'augmentation à 4,5%**. Nécessaire dans le contexte actuel, **cette stratégie n'est toutefois pas durable**, car elle ne nous permettra pas de développer suffisamment notre capacité à investir à l'avenir : renouvellement des conteneurs, aménagement des déchèteries, collecte des biodéchets, régie de collecte...

Pour équilibrer notre budget cette année, nous comptons donc sur vous pour **maintenir les efforts de compostage et de tri**. La quantité et la qualité du tri conditionnent des recettes supplémentaires des éco-organismes.²

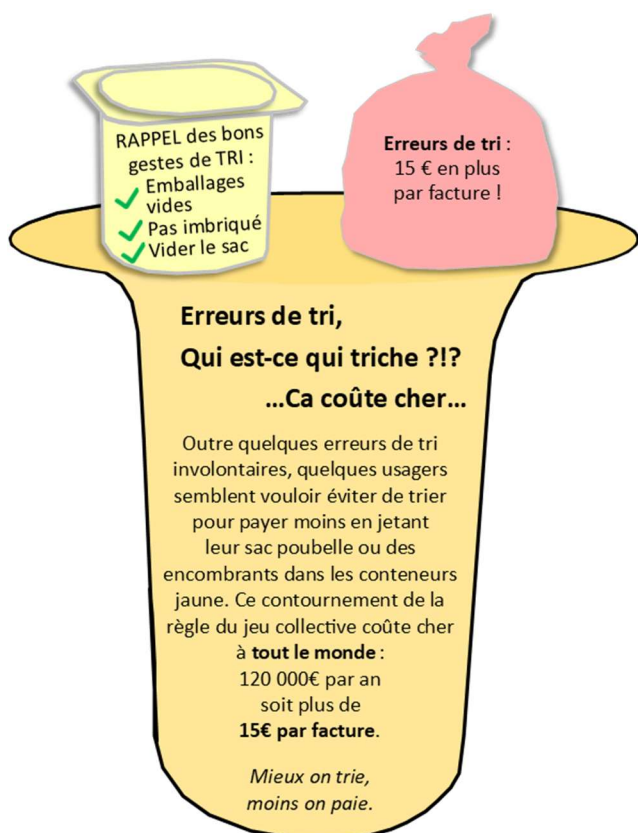


Encore une marge de progression

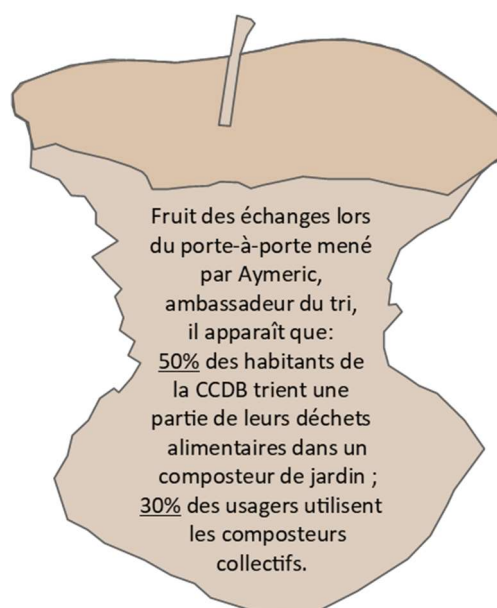
Selon l'Ademe, nous pourrions limiter à 50 kg par habitant et par an les déchets partant à l'enfouissement.³

Dans les 863 tonnes d'ordures ménagères⁴ collectées sur la CCDB en 2023, on trouve encore :

- 225 tonnes de matières à composter,
- 80 tonnes d'emballages et papiers,
- 27 tonnes de textile,
- 13 tonnes de verre.



Si chaque usager triait l'ensemble de ses déchets (verre, emballages et papier, déchets alimentaires et recyclables en déchèterie), ce serait 340 tonnes de moins enfouies chaque année. Chiche ?



² CITEO et Adelphe encadrent le recyclage des emballages et du papier et versent à la CCDB des soutiens financiers en fonction de nos performances de tri.

³ MODECOM 2017, disponible sur www.ademe.fr

⁴ Analyses de poubelles grises réalisées en 2023 sur le territoire.

Dieulefit-Bourdeaux, régulièrement cité en exemple

En 2021 :

Nous avons enfoui 104 kg par habitant d'ordures ménagères.

La moyenne drômoise s'élevait à 239 kg/habitant*.

Au niveau régional, c'est 222 kg/ habitant *,

Au niveau national, c'est 246 kg/ habitant *

*(chiffres actuellement disponibles pour nous comparer)

La dynamique nationale en faveur de l'incitation au tri se poursuit : 7 millions de français bénéficiaient de la tarification incitative en 2021, avec un objectif de 25% du territoire français couvert en 2025.

Notre redevance incitative inspire :

- ✓ Printemps 2022 : Présentation à la commission déchets de la CC DRAGA (Bourg-saint Andéol)
- ✓ Automne 2022 : Présentation à la commission déchets de la CC EPPG (Valréas)
- ✓ Janvier 2023 : Présentation au réseau national de la tarification incitative (Paris)
- ✓ Mars 2023 : journée d'étude *Région - Citéo - Ademe PACA* avec 30 élu-e-s de PACA à La Halle
- ✓ Novembre 2023 : délégation de la CC RLP (Bollène) à la CCDB
- ✓ Février 2024 : nouvelle rencontre avec la CC EPPG

REUNIONS PUBLIQUES

Bilan, perspectives, enjeux, questionnements...

Retrouvons-nous pour échanger sur le dessein de nos déchets et sur l'avenir des futures redevances.

Mardi 12 mars - 18h30

PONT-DE-BARRET

Salle des fêtes

Mardi 26 mars - 18h30

LE POËT-LAVAL

Salle des fêtes

Jeudi 14 mars - 18h30

MONTJOUX

Salle des fêtes

Jeudi 4 avril - 18h30

BOURDEAUX

Salles des fêtes

Mardi 19 mars 18h30

DIEULEFIT

La Halle

Mercredi 10 avril - 19h00

LA BEGUDE-DE-MAZENC

Espace Valdaine

